

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Bankass

**SYNTHESE DES PLANS DE SECURITE ALIMENTAIRE DES COMMUNES
DU CERCLE DE BANKASS**

2007-2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Décembre 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ABFN : Autorité du Bassin du Fleuve Niger
- CCC : Centre de Conseils Communaux
- CED : Centre d'Education pour le Développement
- CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- CSCOM : Centre de Santé Communautaire
- DRPSIAP : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
- NEF : Near East Foundation
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PACR : Projet d'Appui aux Communautés Rurales
- PADER : Projet d'Appui au Développement Rural
- PAD-Pêche : Projet d'Appui au Développement de la Pêche
- PASAOP : Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes
- PASAOP : Programme d'Appui aux Services agricoles et aux Organisations Paysannes
- PDAM : Projet de Développement de l'Aviculture au Mali
- PDESC : Plan de Développement Economique et Social
- PDESC : Plan de Développement Economique, Social et Culturel
- PDRI : Projet de Développement Intégrée des Régions de Tombouctou et Mopti
- PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales
- PPIV : Petits Périmètres Irrigués Villageois
- PROMISAM : Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire
- PTF : Partenaires Techniques et financiers
- SAP : Système d'Alerte Précoce
- SFD : Système Financier Décentralisé
- SNSA : Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
- ST : Service Technique
- VRES : Valorisation des Ressources en Eaux de Surface

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE

II. JUSTIFICATION

III. METHODOLOGIE

IV. SITUATION DE REFERENCE

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DU CERCLE

I. PLAN D' ACTIONS

II. EVALUATION

III. REPARTITION DU COUT GLOBAL PAR ANNEE

IV. REPARTITION DU COUT PAR SOURCE DE FINANCEMENT

I. CONTEXTE

Depuis plusieurs décennies, le Mali connaît une insécurité alimentaire quasi endémique qui hypothèque ses efforts de développement. Cette situation est causée essentiellement par des aléas climatiques, l'accès difficile des producteurs aux équipements, au crédit, aux terres, aux intrants, etc. A cela, il faut ajouter les actions des déprédateurs, l'enclavement, les modes de productions extensifs, la détérioration des termes de l'échange au plan mondial.

La conséquence la plus perceptible et directe de l'insécurité alimentaire sur la vie des ménages est leur paupérisation. C'est pour cette raison que la Sécurité Alimentaire a été retenue comme l'un des axes d'intervention prioritaires dans le document du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) élaboré et mis en œuvre au Mali pour la période 2002-2006, puis révisé pour la période 2007-2011. Plusieurs actions furent entreprises pour instaurer une sécurité alimentaire durable.

1. Adoption d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA).

En 2002 la République du Mali a adopté une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire en conformité avec la Politique de Décentralisation. Les défis majeurs de cette SNA sont :

- nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine;
- asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie de croissance rapide du secteur agricole;
- affronter la diversité des crises alimentaires.

2. Création du Commissariat à la Sécurité Alimentaire

En mai 2004, le Gouvernement du Mali a mis en place un Commissariat à la Sécurité Alimentaire chargé de la mise en œuvre de la SNSA. Notamment, le CSA a été chargé de préparer et mettre en œuvre en rapport avec les départements ministériels concernés des mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays.

3. Mise en place du Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire (PROMISAM)

En octobre 2004, le PROMISAM a démarré ses activités. Il a été mis en place par l'USAID/Mali suite à une demande du Gouvernement du Mali pour une assistance technique pour la mise en œuvre de la SNSA. Le PROMISAM doit particulièrement :

- appuyer le CSA à la mobilisation des capacités et initiatives pour la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle au niveau des collectivités;
- développer des plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des communes, cercles et régions ;
- accompagner le CSA dans le processus de développement du Plan National de Sécurité Alimentaire qui intégrera les Plans indicatifs de sécurité alimentaire des communes, cercles et régions.

II. JUSTIFICATION

Le Cercle de Bankass est confronté très souvent à des situations alimentaires difficiles provoquées entre autres par :

- ↳ le déficit pluviométrique chronique ;
- ↳ le faible niveau de production ;
- ↳ la dégradation des écosystèmes et la baisse de la fertilité des sols ;
- ↳ les dégâts causés par les déprédateurs sur les cultures ;
- ↳ les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles ;
- ↳ le sous équipement des producteurs ;
- ↳ le faible encadrement des paysans dû à l'insuffisance du personnel des services agricoles ;
- ↳ la mauvaise gestion des fonds alloués aux différents programmes de sécurité alimentaire ;
- ↳ le faible prise en charge des questions de sécurité alimentaire dans les PDESC ;
- ↳ etc.

Face à ces préoccupations de plus en plus aigües et qui annihilent tout effort de développement, il urge pour le Cercle d'identifier et de mettre en oeuvre des stratégies tendant à atteindre l'objectif d'une sécurité alimentaire durable pour les populations. Dans un contexte de Décentralisation, ces stratégies doivent être réfléchies à la base pour prendre en compte les déshydratas des masses populaires et les spécificités locales. Elles doivent être traduites en activités dans des Plans d'actions communaux dont l'objectif sera d'apporter une contribution à l'instauration d'une sécurité alimentaire durable.

III. METHODOLOGIE

Pour développer les plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des collectivités, le CSA et le PROMISAM ont opté pour une démarche participative.

1. Informations et sensibilisations

Courant décembre 2005, une mission du CSA a rencontré au niveau régional les autorités administratives et politiques, les services techniques, les organisations de la société civile et les partenaires au développement de la région de Mopti sur la conduite d'un processus d'élaboration de plans de sécurité alimentaire des collectivités territoriales.

2. Organisation d'une session de formation

Une session de renforcement des capacités s'est déroulée à Bankass du 27 au 28 septembre 2006 destinée aux acteurs en charge de l'élaboration des Plans de sécurité alimentaire des Communes. Elle a regroupé:

- ⇒ le Préfet ;
- ⇒ les sous- préfets ;
- ⇒ les maires;
- ⇒ des représentants de services techniques ;
- ⇒ les conseillers CCC ;
- ⇒ les secrétaires généraux des communes ;
- ⇒ une femme rurale et un jeune rural par commune;
- ⇒ des représentants d'Organisations de la société civile (associations du secteur rural, du commerce, des transports, etc.) ;

- ⇒ des représentants de partenaires au développement (ONG, Projets de développement) ;
- ⇒ des représentants de la presse locale.

La session a été animée par la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Mopti.

3. Elaboration de plans de sécurité alimentaires des communes

Les plans de sécurité alimentaires des communes ont été élaborés par les communes elles-mêmes avec l'appui technique des CCC et sous la supervision de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population.

Le PSA de la commune a été monté selon un canevas présenté lors de la session de formation.

Les PSA élaborés devraient être cohérents avec les PDESC aussi bien au niveau de l'identification que des stratégies à mettre en œuvre. Ils ont été bâtis autour des 4 piliers de la Sécurité alimentaire que sont :

- ↪ **la disponibilité des aliments ;**
- ↪ **l'accessibilité géographique et économique ;**
- ↪ **l'utilisation ;**
- ↪ **la stabilité.**

4. Synthèse des plans communaux du Cercle

La présente synthèse est une compilation des 12 plans communaux du Cercle de Bankass, tous adoptés par les organes délibérants des communes. Il reste entendu que ces plans des communes restent valables et constituent le cadre opérationnel de la mise en œuvre des activités identifiées. La synthèse a respecté les contenus des PSA validés tout en se **focalisant sur les contraintes majeures identifiées** par les communes et les **principales solutions proposées**.

5. Restitution de la synthèse

Le PSA du Cercle a été restitué au Conseil de Cercle le 25 janvier 2007 lors d'un atelier tenu à Bankass. Des observations de fond et de forme ont été formulées et prises en compte dans cette version.

L'élaboration de la synthèse a permis :

- de corriger les erreurs de forme et de calcul ;
- de faire économie de certains domaines relevant plutôt du développement global du cercle et qui sont pris certainement en compte par d'autres programmes;
- de déceler certaines omissions dans la prise en compte des préoccupations des populations.

IV. SITUATION DE REFERENCE

1. Caractéristiques physiques

Le cercle de Bankass est situé dans une zone de savanes arbustives. On y distingue une zone argileuse, une zone sablonneuse et le haut plateau Dogon.. Dans la plaine toutes les terres sont occupées par l'agriculture. La dégradation des terres est très poussée et l'ensablement pose des difficultés à l'agriculture.

Les sols sont érodés. La jachère est pratiquée par endroit. Les espaces pastoraux diminuent d'année en année à cause des pressions démographiques.

Les mares saisonnières constituent l'essentiel des eaux de surface. Les eaux souterraines sont très profondes et discontinues entraînant ainsi une faible couverture en eau potable et d'abreuvement.

La végétation est caractérisée par une savane arborée clairsemée. Les espèces qu'on retrouve sont : balanza, prunier, kapokier, karité, tamarinier, baobab, tanier, neem et des acacias. Les fourrages aériens sont essentiellement composés d'acacias, ptorocarpus érinaceus, de ptorocarpus lucens. Les ressources fauniques qu'on rencontre sont : le lièvre, l'écureuil, la tortue.

Deux saisons sont observées : une saison des pluies allant de juillet à septembre et une saison sèche qui va d'octobre à juin. La moyenne pluviométrique annuelle, variable d'une année à une autre et généralement mal répartie est entre 600 et 700 mm.

2. Situation géographique

Le cercle de Bankass couvre une superficie de 9054 km². Il est limité :

- au nord par le cercle de Bandiagara ;
- au sud par la République du Burkina-Faso ;
- à l'est par le Cercle de Koro ;
- à l'ouest par la Région de Ségou.

3. Organisation administrative

Le cercle de Bankass est l'un des 8 cercles que compte la région de Mopti. Il comprend 12 communes pour 282 villages. Les communes sont: Bankass, Baye,

Diallassagou, Ouonkoro, Dimball, Kani-bonzon, Ségué, Sokoura, Tori, Lessagou-habé, Soubala, Koulongo-habé.

4. Caractéristiques démographiques et sociales

La population du cercle de Bankass est estimée en 2006 à 240 386 habitants dont 121018 hommes et 119 368 femmes. Elle est composée en majorité de Dogons. Y vivent également les peulhs, les dafings, les samogos, les mossis. La couche juvénile est confrontée au problème de l'exode rural. Les religions dominantes sont l'islam et le christianisme.

a. population en 2006

N°	Communes	Homme	Femme	Total
1	Bankass	14 197	14 535	28 732
2	Baye	16 524	15 914	32 438
3	Diallassagou	10 292	9 885	20 178
4	Dimbal Habé	8 511	8 329	16 841
5	Kani Bozon	6 550	6 383	12 932
6	Koulogon Habé	7 776	7 945	15 721
7	Lessagou Habé	7 334	7 241	14 574
8	Ouenkoro	10 605	10 488	21 092
9	Ségué	10 313	10 500	20 813
10	Sokoura	17 210	16 537	33 747
11	Soubala	4 451	4 597	9 047
12	Tori	7 255	7 014	14 270
Total		121 018	119 368	240 385

Source : DRPSIAP-Mopti

b. évolution de la population sur la période du Plan.

N°	Communes	2006	2007	2008	2009	2010
1	Bankass	28 732	29 511	30 310	31 134	31 984
2	Baye	32 438	33 317	34 219	35 149	36 110
3	Diallassagou	20 178	20 724	21 285	21 865	22 462
4	Dimbal Habé	16 841	17 297	17 766	18 249	18 747
5	Kani Bozon	12 932	13 283	13 642	14 013	14 396
6	Koulogon Habé	15 721	16 147	16 584	17 035	17 501
7	Lessagou Habé	14 574	14 970	15 375	15 793	16 224
8	Ouenkoro	21 092	21 664	22 251	22 855	23 480
9	Ségué	20 813	21 378	21 956	22 553	23 170,00
10	Sokoura	33 747	34 661	35 599	36 568	37 567
11	Soubala	9 047	9 292	9 544	9 804	10 071
12	Tori	14 270	14 656	15 053	15 463	15 885
TOTAL		240 385	246 900	253 584	260 481	267 597

c. Structure de la Population par age et par sexe

Sexe \ T.Age	Homme	Femme	Total
0-4	21 391	20 807	42 198
5-9	21 472	20 572	42 044
10-14	15 124	13 497	28 621
15-19	12 124	10 799	22 923
20-24	8 038	9 114	17 152
25-29	6 804	8 884	15 688
30-34	6 286	7 383	13 669
35-39	5 800	5 880	11 680
40-44	4 600	5 221	9 821
45-49	3 856	3 364	7 220
50-54	3 652	4 047	7 699
55-59	2 831	2 332	5 163
60-64	2 934	2 780	5 714
65-69	2 000	1 424	3 424
70-74	1 586	1 346	2 932
75-79	878,0	614,0	1 492
80 et plus	1 643	1 304	2 947
Total	121 019	119 368	240 387

5. Caractéristiques économiques

Le cercle de Bankass possède une économie à vocation essentiellement agro-pastorale. Le cercle dispose de beaucoup de terres cultivables. Les principales spéculations sont : le mil, le sorgho, le maïs, le niébé, le fonio.

L'artisanat et le tourisme sont développés. Les marchés hebdomadaires de Bankass, Diallassagou, Tori, Ouonkoro et Koulogo servent de cadre d'échange de marchandises. L'élevage y est beaucoup développé.

Les besoins en eau potable de la population sont satisfaits par des forages et des puits modernes.

La route dite « route du poisson » Mopti-Burkina Faso est la seule voie de communication viable du cercle. Les différentes pistes rurales reliant Bankass à certaines communes sont en très mauvais état. Pendant la saison des pluies la plupart de ces pistes sont impraticables. La contrainte liée au transport dans le cercle de Bankass est l'enclavement de beaucoup de localités pendant la saison des pluies.

5.1 L'agriculture

Elle est la principale activité économique. Elle est basée essentiellement sur les cultures du mil et du sorgho. Cependant on rencontre également des spéculations comme le haricot, le fonio, l'arachide, le dah, le wandzou et le riz. Il est à noter que la culture du riz dans la plaine du Sourou est de plus en plus croissante. Le maraîchage est pratiqué dans la plaine du Sourou et le long de la falaise.

L'agriculture est tributaire des variations de la pluviométrie. Le secteur agricole qui fait la fierté du cercle, d'où l'appellation « grenier de la 5eme région du Mali », est très mal organisé. La principale production le mil fait objet d'exportation vers les autres localités à l'intérieur et hors du Mali.

L'agriculture dans la zone souffrent de :

- la mauvaise organisation et du manque de professionnalisme des agriculteurs,
- l'effet néfaste de l'érosion,
- Conflits lies à l'exploitation des ressources
- Insuffisance d'agents et moyens d'encadrement
- Pauvreté et dégradation des sols
- Inobservation des techniques culturelles
- Présence des déprédateurs
- Non aménagement des terres du bassin de la source
- Sous équipements des paysans,
- Non disponibilité des intrants (engrais minéraux)

5.2 L'élevage

Il occupe la deuxième place de l'activité économique après l'agriculture. Il est pratiqué de nos jours par tous les groupes ethniques du cercle (peul, dogon et autres). Le système d'élevage est de type extensif et se traduit par le mouvement pendulaire des animaux en quêtes des meilleurs pâturages et de points. Cette transhumance conduit les animaux vers le « Bourgou » (Djenné, Macina, Tominian) les plateaux (Ouo, et Kani-Gogouna du cercle de Bandiagara) et le Burkina Faso.

Le cheptel compte des bovins, ovins, caprins, équidés, camelins et asins.

5.3 Le commerce et les échanges

Les échanges commerciaux sont relativement importants ; ces échanges portent aussi bien sur les productions locales que sur des produits d'autres localités de l'intérieur et/ou de l'extérieur du pays. Le cercle totalise 15 marchés hebdomadaires dont les plus importants sont les marchés de Bankass, Diallassagou et de Koulogon.

Les produits d'exportations sont essentiellement le mil, le bétail sur pied vers les grandes villes du mali, de la Côte d'Ivoire et le Burkina faso.

5.4. L'artisanat

La production artisanale est variée : teinture de cotonnade, cordonnerie, forge, statuettes, poteries et masques. Le secteur souffre de la mauvaise organisation et du manque de professionnalisme des acteurs.

6. Les contraintes à la sécurité alimentaire : Le cercle de Bankass en matière de sécurité alimentaire à plusieurs difficultés :

Liées à la disponibilité :

- la rareté et la mauvaise répartition des pluies,
- le tarissement des points d'eau ;
- la dégradation des sols,
- la présence des déprédateurs des cultures.

liées à l'accès

- faible pouvoir d'achat ;
- coût élevé des denrées ;
- mauvais état des pistes rurales ;
- faiblesse des échanges commerciaux.

liées à l'utilisation appropriée de la nourriture

- mauvaises conditions de stockage ;
- faible connaissance des normes de traitement alimentaire ;
- inexistence de structures de contrôle sanitaire.

Liées à la stabilité

- mauvaise gestion des banques de céréales
- insuffisance de banques de céréales
- bradage des récoltes ;
- faible capacité de stockage.

SYNTHESE DES PLANS QUINQUENNAUX DE SECURITE ALIMENTAIRE DES COMMUNES DU CERCLE DE BANKASS

I. PLAN D' ACTIONS

OBJECTIF GENERAL: Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations du Cercle de Bankass

CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	Localités
DISPONIBILITE				
Faible production agricole	Améliorer la production agricole	La production agricole est améliorée	Construction de micro barrages	KBonzon-Ségué-Diallas- Ouenkoro-Baye
			Aménagement de bas-fonds rizicoles	Baye-Ouenkoro-Ségué-Sokoura-Dimbal
			Equipement des producteurs	Ensemble Cercle
			Aménagement de périmètres maraîchers	Bkass-Baye-Sokoura-Dimbal
			Surcreusement de mares	Baye-KBonzon-Ségué-Sokoura-Koulon-Soubala-Dimbal-
			Formation des producteurs	Ensemble Cercle
			Aménagement de digues et diguettes	Ségué- Dimbal- kass-
Faible productivité de l'élevage	Améliorer la productivité de l'élevage	La productivité de l'élevage est améliorée	Construction de parcs de vaccination	Baye-KBonzon- Baye-Sokoura-Koulon-Soubala-Dimbal-
			Aménagement de puits pastoraux	Baye

ACCES				
Faible accès physique et économique aux aliments	Contribuer au désenclavement	La commune est moins enclavée	Construction/entretien/réhabilitation pistes rurales	Ségué- Koulon- Lesgou-Soubala-Dimbal- Baye-Ouenkoro-Diallass-
			Mise en place de caisses de crédit villageoises	Ensemble Cercle
UTILISATION				
Faible diversification des aliments	Diversifier les aliments	La consommation alimentaire est diversifiée	Aménagement de périmètres maraîchers	Diallas-Baye-Sokoura Soubala-Lessagou-Dimbal-Segue-Koulongo
			Introduction et vulgarisation d'essences fruitières	Baye-Lesgou-Dimbal-Koulongo-Diallas
Faible connaissance nutritionnelle des aliments	Améliorer le niveau de connaissance nutritionnelle des populations.	Le niveau de connaissances nutritionnelles est amélioré	Formation des femmes en techniques de conditionnement et de transformation	Ensemble Cercle
STABILITE				
Irrégularité dans l'approvisionnement des banques	Assurer l'approvisionnement correct des banques	Les banques de céréales sont approvisionnées correctement	Création et approvisionnement de banques de céréales	Ensemble Cercle
Mauvaise gestion des stocks familiaux	Assurer une bonne gestion des stocks	Les stocks institutionnels et familiaux sont bien gérés	Formation/recyclage des membres des comités de gestion des banques	Ensemble Cercle
			Formation des producteurs sur les techniques de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles et de la cueillette	Diallas-Ouenk-Segue Sokoura-Lessagou-Dimbal-Koulong-Kbzon
			Sensibiliser des populations à la bonne gestion des récoltes	Bankass-Tori-

II. EVALUATION DU COUT DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	COUTS
D I S P O N I B I L I T E	Construction de micro barrages	540 000
	Aménagement de bas-fonds rizicoles	346 900
	Construction de parcs de vaccination	176 000
	Equipped des producteurs	161 700
	Aménagement de périmètres maraîchers	150 000
	Surcreusement de mares	138 000
	Aménagement de puits pastoraux	30 000
	Formation des producteurs	21 958
	Aménagement de digues et diguettes	6 000
	TOTAL	1 570 558
A C C E S	Construction/réhabilitation/entretien de pistes rurale	1 939 759
	Mise en place de caisses de crédit villageoises	732 575
	TOTAL	2 672 334
U T I L I S A T I O N	Aménagement de périmètres maraîchers	180 000
	Formation des femmes en techniques culinaires et nutritionnelles	85 175
	Introduction et vulgarisation d'essences fruitières	16 930
	Formation des femmes en techniques de conditionnement et de transformation	15 350
	TOTAL	117 455

STABILITE	Création/approvisionnement de banques de céréales	653 100
	Formation des producteurs sur les techniques de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles et de cueillette	671 500
	Formation/recyclage des membres des comités de gestion des banques	48 870
	Sensibiliser des populations à la bonne gestion des récoltes	10 500
	TOTAL	1 383 970
	TOTAL GENERAL	5 744 317

Le coût global des activités issues des contraintes majeures identifiées dans le Cercle en matière de sécurité alimentaire s'élève à **5 744 317 000** FCFA. La répartition par pilier donne les proportions suivantes :

PILIER	COÛTS (en milliers)	%
DISPONIBILITE	1 570 558	27,3
ACCES	2 672 334	46,5
UTILISATION	117 455	2,0
STABILITE	1 383 970	24,1
TOTAL	5 744 317	100

Le pilier **ACCES** représente 46,5 % du coût global des activités de la synthèse, soit 2 672 334 000 FCFA. Les activités portent essentiellement sur les aspects « accès économique » (mise en place de caisses de crédit villageoises) et « accès physique » (construction/entretien de pistes rurales ; construction de magasins). Le Cercle de Bankass est le seul cercle de la Région où le pilier ACCES vient en tête. Dans tous les autres cercles, c'est le pilier DISPONIBILITE qui engloutit l'essentiel des investissements.

L'e pilier **DISPONIBLE ALIMENTAIRE** représente 27,3 % du coût global soit 1 570 558 000 FCA. Les activités de ce pilier sont dominées par des constructions de micro barrages, d'aménagement de bas-fonds rizicoles, de construction de parcs de vaccination et d'équipement des producteurs.

Trois activités majeures sont inscrites au pilier **STABILITE**. Il s'agit de la construction/approvisionnement de banques de céréales, la formation des producteurs sur les techniques de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles et de cueillette.

Le montant du pilier s'élève à 1 383 970 000 FCFA, soit 24,1 % du coût global.

Les activités de diversification des aliments (aménagement de périmètres maraîchers) et de formation des femmes en techniques culinaires et nutritionnelles dominant le pilier **UTILISATION**. Le montant du pilier s'élève à 117 455 000 FCFA, soit seulement 2,0 % du coût global.

III. REPARTITION DU COUT GLOBAL (en milliers de FCFA)*1. Coût par année*

COMMUNES	COUT TOTAL	REPARTITION DU COUT PAR AN				
		1	2	3	4	5
BAYE	1 065 025	63 841	285 631	291 861	215 221	208 471
Bkass	234 000	54 000	54 000	47 000	46 000	33 000
DIALLAS	558 565	94 133	161 308	138 588	88 813	75 723
DIMBAL	435 670	62 165	87 450	120 730	90 900	74 425
KBONZON	803 047	51 974	186 250	227 775	192 950	144 098
KOULONGO	395 180	55 660	55 040	124 160	132 010	28 310
LESSAGOU	319 320	57 645	66 430	71 985	65 105	58 155
OUE NK	585 800	94 133	160 683	166 448	88 813	75 723
SEGUE	1 196 652	68 816	251 417	334 265	273 863	268 291
SOKOURA	389 050	42 900	141 675	125 825	62 400	16 250
SOUBALA	171 199	17 428	57 416	58 396	32 761	5 198
Tori	205 500	50 500	50 500	48 500	30 500	25 500
TOTAL	6 359 008	713 195	1 557 800	1 755 533	1 319 336	1 013 144
%	100	11,2	24,5	27,6	20,7	15,9

Le coût global des 15 PSA du Cercle s'élève à **6 359 008 000** FCFA pour une durée de 5 années.

2. Coût par commune

Rang	COMMUNES	MONTANT	%
1.	SEGUE	1 196 652	18,8
2.	BAYE	1 065 025	16,7
3.	KBONZON	803 047	12,6
4.	OUENK	585 800	9,2
5.	DIALLAS	558 565	8,8
6.	DIMBAL	435 670	6,9
7.	KOULONGO	395 180	6,2
8.	SOKOURA	389 050	6,1
9.	LESSAGOU	319 320	5,0
10.	Bkass	234 000	3,7
11.	Tori	205 500	3,2
12.	SOUBALA	171 199	2,7
Total		6 359 008	100

Les communes de Segue, Baye et Kani-Bonzon présentent les coûts prévisionnels les plus élevés avec respectivement 18,8 %, 16,7 et 12,6 % du coût total du Cercle.

IV. REPARTITION DU COUT PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Communes	TOTAL	SOURCE DE FINANCEMENT					
		COMMUNE	ETAT	ANICT	PTF	POPULATION	AUTRES
BAYE	1065025	35636	395995	14850	531044	0	87500
Bkass	234000	8 250		225750	-	-	
DIALLAS	558565	27937	2800	4000	518253	4950	625
DIMBAL	435 670	12117	0	0	423553	0	0
KBONZON	803047	19914	790	665 769	36753	76673	3148
KOULONGO	395 180	15 513	0	0	379 667	0	0
LESSAGOU	319 320	5317	0	0	314003	0	
OUE NK	585800	27937	2800	4000	545488	4950	625
SEGUE	1196652	68816	251417	334265	273863	268291	
SOKOURA	389050	28880	135600	14850	194720		15000
SOUBALA	171199	12429	1000		157770		
Tori	205 500	9 300		196 200			
TOTAL	6 359 008	272 046	790 402	1 459 684	3 375 114	354 864	106 898
%	100	4,3	12,4	23,0	53,1	5,6	1,7

Les communes ont proposé aux Partenaires techniques et Financiers la prise en charge de 53,1 %, du coût global, 12,4 % à l'Etat, 5,6 aux populations et 1,7% pour les autres partenaires. Les communes elles-mêmes s'engagent à hauteur de 4,3% du coût global de l'ensemble des PSA. Le financement proposé sur ressources ANICT est de 23 % du coût global.

Les PTF identifiés sont :

- ♦ les structures étatiques ou paraétatiques : ANICT, Commissariat à la Sécurité Alimentaire,
- ♦ les Projets/Programmes ; PASAOP, PNIR, CT-DL,
- ♦ les institutions financières : Banques, Caisses d'Épargne et de crédit,
- ♦ les ONG

Les communes devraient intervenir à travers leurs ressources propres, leurs droits de tirage à l'ANICT ou par d'autres négociations dans le cadre de la coopération décentralisée.

Il est attendu des populations bénéficiaires une participation efficiente soit par des contributions financières directes collectives ou individuelles, soit par des investissements physiques.

D'autres partenaires pourront être identifiés au cours de la mise en œuvre du PSA.